selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit

Autres moyens d'identifica-

tion

: Ramipril Formulation: Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

: Merck & Co., Inc

seur

Adresse : 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone Numéro de téléphone en cas

d'urgence

+1-908-740-4000 +1-908-423-6000

Adresse de courrier élec-

tronique

EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation : Sans objet

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1B

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1A

Toxicité systémique sur un

organe cible précis -

exposition répétée (Oral(e))

Catégorie 2 (Reins)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H360D Peut nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

en cas d'ingestion.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

#### Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Entreposage:

P405 Garder sous clef.

#### **Élimination:**

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

## **Autres dangers**

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une irritation mécanique.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synon yme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Amidon	Amidon de sa- gou	9005-25-8	>= 30 - < 60 *
Cellulose	Donnée non disponible	9004-34-6	>= 30 - < 60 *
Ramipril	Donnée non disponible	87333-19-5	>= 10 - < 30 *
Hydrolyzed Vegetable Protein	Donnée non disponible	Non attribuée	>= 5 - < 10 *
Natural Pork Flavor	Donnée non disponible	Non attribuée	>= 1 - < 5 *
Hydrogenated Vegeta- ble Oil	Donnée non disponible	Non attribuée	>= 1 - < 5 *

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Ramipril Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018 3.2 04/06/2024

**SECTION 4. PREMIERS SOINS** 

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas d'inhalation

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se

En cas de contact avec les yeux

En cas d'ingestion

développe et persiste. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas

d'ingestion.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation

mécanique ou le dessèchement de la peau.

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une

irritation mécanique.

Protection pour les secour-

istes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent

utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle

lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Avis aux médecins Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié Eau pulvérisée

> Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Inconnu.

Moyens d'extinction in-

adéquats

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque

d'explosion des poussières.

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan-

gereux

Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection personnelle.
 Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des

récipients adéquats à fin d'élimination.

Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le nettoyage de surfaces poussièreuses avec de l'air comprimé). Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations

suffisantes.

nationales.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des

poussières en suspension et provoquer une explosion.

Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas avaler.

Éviter le contact avec les yeux.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Minimiser la formation et l'accumulation de poussières.

Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Garder sous clef.

Garder hermétiquement fermé.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges auto-réactifs

Peroxydes organiques Produits explosifs

Gaz

#### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Amidon	9005-25-8	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (frac- tion de pous- sière inhala- ble)	3 mg/m³	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m³	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Cellulose	9004-34-6	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m³	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m³	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Ramipril	87333-19-5	TWA	3 μg/m3 (OEB 4)	Interne
		limite	30 μg/100cm2	Interne

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

d'essuyage

Mesures d'ordre technique

: Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., transport sous vide dans un système fermé, tête de triage avec joint gonflable à partir d'un contenant stationnaire, enceinte aérée, etc.).

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

l'environnement.

Essentiellement, aucune manipulation manuelle permise. Utilisés des systèmes de traitement fermés ou des

technologies de confinement.

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

utiliser une protection respiratoire.
Type protégeant des particules

Filtre de type Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Penser à doubler les gants.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

ou lunettes protectrices.

Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut

porter des lunettes appropriées.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du

visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec

des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du

Mesures d'hygiène

corps

Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces

cutanées.

Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir

du lieu de travail.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version 3.2

Date de révision: 04/06/2024

Numéro de la FDS: 3517175-00013

Date de dernière parution: 09/30/2023 Date de la première parution: 10/11/2018

décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES** 

Aspect poudre

Couleur Donnée non disponible

Odeur Donnée non disponible

Seuil de l'odeur Donnée non disponible

рΗ Donnée non disponible

Point de fusion/congélation Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair Sans objet

Taux d'évaporation Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du

traitement, manipulation ou d'autres moyens.

Inflammabilité (liquides) Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Donnée non disponible

Pression de vapeur Sans objet

Densité de vapeur relative Sans objet

Densité relative Donnée non disponible

Densité Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Température d'auto-Donnée non disponible

inflammation

Température de décomposi-Donnée non disponible

Sans objet

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

tion

Viscosité

Viscosité, cinématique : Sans objet

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

### **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan- : Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du

gereuses traitement, manipulation ou d'autres moyens.

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter la formation de poussière.

Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

dangereux

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

## Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Composants:

## Amidon:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Cellulose:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.8 mg/l

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Ramipril:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 10,000 mg/kg

DL50 (Chien): > 1,000 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Chien): > 250 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

DL50 (Rat): 600 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

#### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

Amidon:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

#### Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

## **Composants:**

Amidon:

Type d'essai : Essai de maximisation Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye Résultat : négatif

**Natural Pork Flavor:** 

Évaluation : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-

catégorie 1B.

### Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

**Composants:** 

Amidon:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Cellulose:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Ramipril:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: test de synthèse d'ADN non-programmée

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro

Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: les souris Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:** 

Cellulose:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 72 semaines
Résultat : négatif

Ramipril:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 24 mois

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

NOAEL : 500 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 18 mois

NOAEL : 1,000 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

Composants:

Cellulose:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire pré-

coce

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Ramipril:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: NOAEL: 500 Poids corporel mg / kg

Résultat: Aucun effet nocif.

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Croissance

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Des malformations ont été observées.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 50 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Des malformations ont été observées.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 0.4 Poids corporel

mg / kg

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

Résultat: toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg

/ ka

Résultat: toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Singe

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 5 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Singe

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 50 Poids corporel

mg / kg

Résultat: toxicité maternelle observée.

Toxicité pour la reproduction :

Évaluation

Peut nuire au fœtus.

## STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

#### Composants:

### Ramipril:

Voies d'exposition : Oral(e) Organes cibles : Reins

Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Toxicité à dose répétée

## **Composants:**

## Amidon:

Espèce : Ra

NOAEL : >= 2,000 mg/kg Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 28 jours

Méthode : Directives du test 410 de l'OECD

Cellulose:

Espèce : Rat

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

NOAEL : >= 9,000 mg/kg Voie d'application : Ingestion Durée d'exposition : 90 jours

Ramipril:

Espèce : Souris
LOAEL : 100 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Organes cibles : Sang, Reins
Symptômes : Effets sur les reins

Espèce : Rat
NOAEL : 2 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)

Espèce : Chien

NOAEL : 2.5 mg/kg

LOAEL : 250 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Organes cibles : Sang, Reins

Symptômes : Effets sur les reins

Espèce : Singe
NOAEL : 8 mg/kg
LOAEL : 250 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Organes cibles : Sang, Reins
Symptômes : Effets sur les reins

#### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Évaluation de l'exposition humaine

#### **Composants:**

Ramipril:

Ingestion : Symptômes: Réactions allergiques, Troubles rénaux, modifi-

cation de la fonction hépatique, Éruption, Toux, Étourdisse-

ments, Nausée, Migraine, Vomissements

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

## Écotoxicité

#### **Composants:**

Cellulose:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

Ramipril:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >

100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

## **Hydrolyzed Vegetable Protein:**

## Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu

aquatique

Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

### **Natural Pork Flavor:**

## Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu

aquatique

Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

## **Hydrogenated Vegetable Oil:**

#### Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu

aquatique

Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

### Persistance et dégradabilité

## **Composants:**

Cellulose:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Ramipril:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 20 - 50 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directive d'essais 301A de l'OCDE

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

## **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

## Réglementations internationales

### **UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### **TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

#### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Ramipril Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018 3.2

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

### Texte complet d'autres abréviations

**ACGIH** États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2: VLE)

Canada. LEP Colombie Britannique CA BC OEL

CA QC OEL Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contam-

inants de l'air

ACGIH / TWA Movenne pondérée dans le temps de 8 h CA AB OEL / TWA Limite d'exposition professionnelle de 8 heures CA BC OEL / TWA Moyenne pondérée dans le temps de 8 h CA QC OEL / VEMP Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

nées utilisées pour

Sources des principales don- : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Ramipril Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3517175-00013 Date de la première parution: 10/11/2018

l'établissement de la fiche

signalétique

l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 04/06/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F